

TRANSMISSIONS DES FERMES: des actions de terrain au plaidoyer

Le 25 février 2020 à Paris, dès 9h15

104 rue Robespierre - 93170 Bagnolet



Compte-rendu de la journée d'échanges organisée par le collectif InPACT le 25 février à Bagnolet (93)



Rapport des préconisations d'InPACT

Accompagner la transition agricole
en favorisant le renouvellement des actifs:
Différents axes de travail pour soutenir des transmissions
nombreuses dans des campagnes vivantes



Appuyer l'animation et la capitalisation
des dynamiques régionales
d'accompagnement aux transmissions agricoles

axe 1

Transmettre autrement
la transmission-restructuration, un levier pour
installer davantage d'actifs dans des territoires vivants

axe 2

Créer des réseaux locaux d'acteurs
pour faciliter la mise en relation cédants-repreneurs
et les transmissions des fermes

axe 3

Fin 2019, le collectif Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale (InPACT) et notamment la Fadear, Réseau Civam, l'Interafocg et Terre de liens, publiaient, après deux ans de travail, [un rapport et deux livrets](#) thématiques¹ pour faire progresser les connaissances et améliorer les interventions publiques en soutien à la transmission agricole.

90 personnes réunies

Pour poursuivre ce travail mené dans le cadre du programme Aita - Accompagnement à l'installation et la transmission agricole - un séminaire a été organisé par InPACT ce 25 février 2020 et a rassemblé un public nombreux à Bagnolet : environ 90 personnes venues de toute la France des réseaux Adear, Civam, Afocg, Terre de liens mais aussi du MRJC, des Amap, des espace-test agricoles, des Cuma, de l'Atelier

1 - Disponibles sur : <https://terredeliens.org/trois-nouvelles-publications-sur.html>

paysan... L'objectif de ce séminaire était de partager les résultats de ces travaux sur la transmission, d'approfondir les analyses locales et la coopération entre acteurs sur les territoires et mais aussi de co-construire les bases d'un plaidoyer local et national sur la transmission.

Préconisations sur la politique publique de la transmission

Après un premier temps d'information sur le fonctionnement des politiques publiques de la transmission et leurs insuffisances et la présentation d'actions de terrain en faveur de la transmission, plusieurs ateliers de travail ont été organisés. Les participants ont partagé leurs expériences et discuté d'actions à mettre en œuvre à partir des différentes propositions issues du rapport de préconisations d'InPACT sur la politique publique de la transmission : fonctionnement et implication en Comité régional installation transmission ; prise en compte et perception du concept de restructuration-transmission sur le terrain ; collaboration avec d'autres acteurs (collectivités, propriétaires, coopératives...) ; formation et accompagnement sur les relations humaines.

Des séminaires locaux et un plaidoyer

Suite à ce travail, le collectif InPACT envisage d'organiser ce type de séminaire dans différents territoires avec des paysans et des structures locales et de commencer la rédaction d'un premier texte de positionnement sur la transmission. Ce document propose une synthèse des témoignages et des différents temps de travail qui alimenteront la suite des réflexions et des actions du collectif.



I - Introduction au séminaire

"Faire évoluer nos pratiques et construire un plaidoyer"

Isabelle Hagel, chargée de mission à l'Interafocg

"Le travail mené dans le cadre du programme Aita pendant deux ans a été construit par quatre réseaux membres d'InPACT qui ont des pratiques différentes. Les livrables retracent les constats que l'on a pu recueillir à partir d'enquêtes menées sur terrain et des préconisations sur les freins et les leviers sur la transmission. Ce travail repose sur des entretiens menés avec des cédants, des repreneurs et différents acteurs impliqués dans la transmission... Nous avons aussi été voir ce qu'il se faisait en dehors avec les collectivités, les Cuma, etc. L'enjeu, maintenant est de pouvoir partager ces résultats le plus largement possible à commencer par nos réseaux et partenaires proches, pouvoir échanger avec les Conseils régionaux et les Draaf et les confronter avec ce qui est vécu sur le terrain. L'ambition est d'évoluer dans nos pratiques d'accompagnement à la transmission et de renforcer nos actions de plaidoyer pour faire avancer les politiques publiques et leur mise en œuvre au niveau national et local."

"Quand un paysan part, en installer deux ou trois"

Jean-Claude Ebrel, paysan retraité du Finistère et membre du Réseau Civam

"Quand on a répondu à l'appel à projet Aita sur la transmission, on s'est dit qu'il fallait trouver un moyen, quand un paysan part à la retraite, d'en installer deux ou trois. Nous avons besoin de campagnes vivantes. Ce terme restructuration, nous avons décidé de l'utiliser aussi avec l'idée de se réapproprier ce mot. Il va falloir que les administrateurs des réseaux membres d'InPACT s'approprient les conclusions des différents rapports et poursuivent le travail avec les salariés des structures locales. Mais nous devons continuer à travailler en partenariat. Il y a un autre problème qu'il faudra aborder, c'est la question des retraites. C'est peut-être le rôle des syndicats. Car sans cela, c'est toujours le capital qui primera dans la transmission."

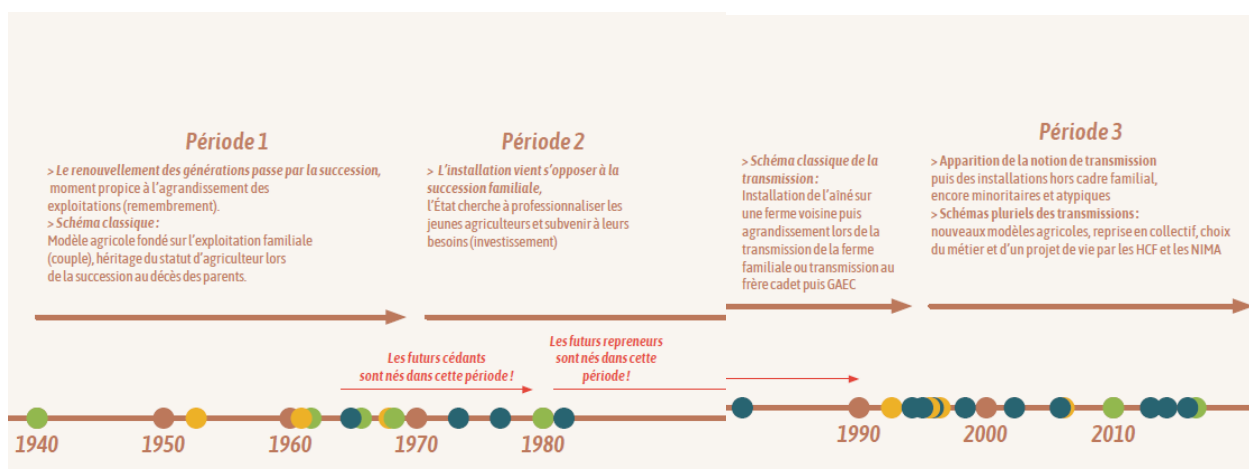
"Sur les territoires, essayer de faire monter tout le monde sur le même bateau"

Paul Reder, paysan dans l'Hérault et membre du bureau de la Fadear

"Les documents produits par InPACT sont très riches en contenu. C'est le moment de capitaliser sur ce travail et de se donner les moyens, chacun sur nos territoires, de faire entendre notre volonté de créer des fermes avec beaucoup d'actifs pour que l'action de transmission, au-delà de la réussite individuelle, soit une réussite pour le territoire. C'est cela qu'il faut réussir à faire entendre aux collectivités. Mais il est important sur les territoires d'essayer de faire monter tout le monde sur le bateau."

II - Le fonctionnement et les insuffisances des politiques publiques en faveur de la transmission

Présentation des principales conclusions tirées du Rapport des préconisations d'InPACT “Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs”².



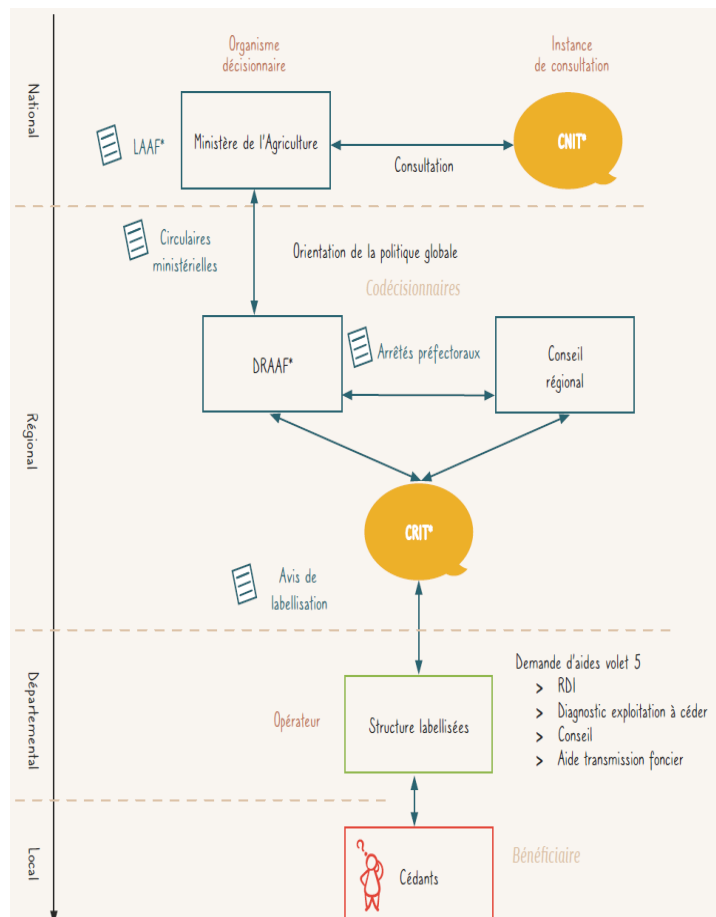
Le rapport des préconisations d'InPACT “[Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs](#)”, propose d'abord un rappel historique des différentes politiques publiques en faveur de la transmission. Dans les années 50, l'objectif des politiques agricoles est d'abord de développer l'autosuffisance alimentaire en France et l'amélioration des revenus des paysans, en lien avec les besoins en main d'oeuvre dans les industries. La transmission est plutôt pensée comme une succession, avec des mesures foncières pour favoriser l'agrandissement et le modèle à deux Unités de travail humain (UTH). Dès les années 1970, le cadre de la politique actuelle en matière d'installation-transmission est posé, avec la création de la Dotation jeunes agriculteurs (DJA) et un soutien à l'installation. Le mot transmission n'apparaît que dans les années 1990, mais les dispositifs restent favorables à l'agrandissement plus qu'à l'installation ou à la transmission.

Le programme Aita créé en 2013

C'est en 2013 que le programme pour l'accompagnement à l'installation et la transmission agricole (Aita) est créé. Il est institué par la loi d'avenir agricole de 2014, qui précise que le renouvellement

² - Guide rédigé notamment par Coline Fillon, en thèse à la Fadear. Disponible sur : www.agriculturepaysanne.org/files/rapport-AITA-FINAL-WEB-PROT-2.pdf.

des générations est une priorité nationale. Mais seul un des six axes de ce programme concerne la transmission; parmi les dix-neuf dispositifs, seulement trois sont obligatoires et aucun ne concerne la transmission. Ce sont les Régions en lien avec les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) qui décident quels dispositifs sont activés et avec quels moyens. Il en résulte une forte disparité.



Priorité aux dispositifs obligatoires

D'après les entretiens menés pour ce rapport dans huit Régions, tout le monde parle d'un accouchement dans l'urgence d'Aita avec l'objectif d'assurer avant tout la continuité du programme précédent (Pidil). Ainsi, seules trois régions ont fait une forme de bilan du Pidil. La priorité semble avoir été de mettre en oeuvre les dispositifs obligatoires.

Un choix politique

Le rapport montre qu'il existe une séparation entre transmission et installation dans Aita et que le premier axe est peu traité. Pour InPACT, le choix de mettre en oeuvre ou non certains dispositifs est bien un

choix politique. Enfin, si la stratégie régionale sur l'installation-transmission est censée être mise en oeuvre par les Comités régionaux installation transmission (Crit), le fait que les Draaf et les Régions soient co-responsables pose problème : différences de temporalité entre un conseil élu et une administration, cadre peu clair sur les processus de prise de décision... Cela crée un risque de désengagement des Régions et l'on observe ainsi que certaines d'entre elles vont jusqu'à créer leurs propres politiques sur l'installation-transmission en dehors du programme Aita.

III - Le travail mené par l'Adear de l'Indre sur la transmission-restructuration

Intervention de Céline Sanz, animatrice à l'Adear de l'Indre

"Nous intervenons sur un territoire situé entre les plaines céréalières d'Île-de-France et le Limousin. Dans le sud-est, ce sont des forêts et bocages assez denses avec du bovin allaitant et historiquement des ovins. Dans le sud-ouest, il y a aussi du bovin. Au nord, ce sont principalement des céréales. Il y a très peu de maraîchage et d'arboriculture dans l'Indre. La plupart des éleveurs sont en bovin allaitant et commercialisent en filière longue et on se retrouve avec beaucoup de fermes de ce type à transmettre : en moyenne 70 vaches pour 120 hectares et entre 200 000 et 400 000 euros pour ceux qui veulent reprendre. Or, sur l'installation, les trois-quarts des personnes avec qui on est en contact veulent faire du maraîchage et beaucoup sont en reconversion. Donc nous avons un problème d'inadéquation entre l'offre et la demande.



Lettres foncières

Depuis 2013, on a mis en place des lettres foncières sur l'installation avec des annonces de fermes à transmettre, organisé des ciné-débats, des réunions, des formations pour les cédants, une fête de la transmission... On a fait un travail important sur les

annonces, par exemple avec des sessions d'écriture collective ou pour qu'elles soient diffusées largement, par exemple avec Terre de liens, les écoles d'agronomes et les établissements d'enseignement agricole. Cela nous a apporté des profils intéressants de candidats à l'installation.

Très peu de reprises en bovin allaitant

Malgré cela, on observe très peu de reprises de fermes en bovin allaitant. Les montants de reprise sont souvent inquiétants pour les candidats à l'installation qui préfèrent le fermage. Les fermes de 15 ha se transmettent mieux. Mais il y a aussi des problèmes de temporalité, entre les besoins de ceux qui transmettent et ceux qui s'installent, et de médiation.

En 2019, des payans qui cherchaient à transmettre ont commencé à réfléchir à d'autres formes de transmission, comme les ferme de Belêtre ou de la Tournerie, qui ont été transmises à des collectifs.

Ils ont par exemple étudié le fait de ne transmettre qu'une partie de leur outil de travail. Nous nous sommes par la suite rapproché du réseau InPACT qui était en train de réaliser un travail sur ce sujet, qui s'est achevé par la publication du guide "Restructurer pour transmettre". Puis nous avons organisé une formation sur la transmission-restructuration, définie comme une transmission qui maintient ou développe l'emploi et qui réoriente de façon cumulative ou non la production et le mode de commercialisation.

Une première journée pour décortiquer les fermes

Sur cette formation de cédants, le groupe était hétérogène. On a passé la matinée à décortiquer leur ferme, leur situation, les échéances de transmission, les atouts et contraintes de ces fermes, dont certaines ont des systèmes très complexe. Il y a par exemple une ferme qui mêle maraîchage, méthanisation et élevage, avec six salariés, très compliqué à transmettre avec un coût de près de deux millions d'euros. On a eu à ce moment-là le témoignage d'un cédant qui a divisé sa ferme pour qu'elle soit reprise par trois personnes. L'après-midi, on a fait deux groupes de travail. Le premier est parti d'une ferme existante avec la consigne de se mettre à la place d'un repreneur et d'imaginer ce que l'on pourrait faire de différent sur cette ferme. Le second groupe a imaginé, à la place du cédant, comment on pourrait transformer la ferme pour mieux la transmettre.

Apéro-transmission et jeux de rôle

La deuxième journée, on a fait un apéro-transmission chez des jeunes installés il y a peu pour travailler sur le discours que les cédants peuvent avoir quand des porteurs de projet viennent sur leur ferme. L'idée était de se projeter dans ce premier rendez-vous puis d'imaginer la suite, s'il fallait négocier, etc... J'ai créé de toute pièce les rôles des jeunes avec des projets collectifs, pas trop caricaturaux, les cédants ont joué leur propre rôle. Les participants se sont pris au jeu. Cet exercice est plus simple avec des jeunes installés qui ont déjà fait un travail pour s'adapter à une ferme existante que des jeunes en projet. J'ai créé deux rôles : un couple de cédants d'un côté et des jeunes avec des projets collectifs, pas trop caricaturaux, de l'autre. Ils ont joué cette première rencontre et il y avait des observateurs, pour voir comment les paysans parlaient de leur ferme, de leur territoire, comment ils s'ouvraient à d'autres projets. Puis nous avons fait un bilan. On a parlé par exemple de la période de tuilage, car c'est là qu'on a eu plusieurs échecs, on a évoqué les différents dispositifs comme le parrainage, la questions des modes de production...

Des besoins sur les questions juridiques et les statuts

Le troisième journée était dédiée aux questions juridiques et économiques et nous avons fait intervenir l'Afocg du Limousin, qui a parlé des différentes méthodes de calcul pour transmettre une ferme. Ce qui a manqué dans cette formation, ce sont les informations juridiques sur les statuts, le foncier, le capital... On n'a pas parlé, par exemple, des Groupements fonciers agricoles, de Terre de liens, des autres formes de sociétés que le Gaec, de comment on pouvait transmettre le foncier en

plusieurs fois... Il a manqué aussi des échanges sur le partage du travail et des outils potentiels d'accompagnement des collectifs.

Un bilan encourageant

Lors du bilan final, les stagiaires de la formation ont dit que cela ouvrait le champs des possibles, qu'ils avaient conscience que la transmission devait se préparer quatre ou cinq ans avant donc c'est positif. Certains étaient déjà ouverts sur ces question mais ils ont été encore plus loin. Il y a eu beaucoup de temps informels dans lesquels ils ont remis en question leur système de production et la transmission de manière générale. Mais le problème, c'est que les plus concernés et les plus éloignés de ces réflexions n'étaient pas forcément présents."

Echanges avec la salle

Comment abordez-vous la question des relations humaines ?

"Je mets de plus en plus les pieds dans le plat, car on sait que c'est souvent ce qui pêche ! Ce n'est pas moi qui accompagnais les cédants mais ma collègue. Mais nous préparions l'entretien toutes les deux et il m'est arrivé de voir les cédants avant de faire l'entretien avec les repreneurs, pour que je connaisse les points de blocage avant, pour savoir ce que je pouvais les inciter à dire aux repreneurs, et où il ne fallait pas que j'insiste. Ce que je conseille aujourd'hui, c'est de prendre les repreneurs en stage avant de transmettre, car on voit tout de suite si cela marche ou pas."

Dans la Drôme, on a des formations cédants mais on a du mal à les remplir. Comment faire pour aller les chercher cinq ans avant ?

"Nous aussi, on a épuisé notre vivier. Mais le fait que l'on ait développé les annonces nous a apporté du monde. Mais c'est très compliqué, souvent les gens viennent 2 ou 3 ans avant au maximum. On est assez proches de Civam qui nous envoient des gens. La Chambre d'agriculture ou les centres de comptabilité et gestion le font un peu aussi."

Est-ce qu'il y a un travail fait sur la vision qu'ont les cédants des porteurs de projets qu'on dit "atypiques" ?

"Non, mais on fait des rencontres et apéros sur la transmission. Après, les cédants ne sont pas dupes et voient que les porteurs de projets de l'Adéar n'ont pas les mêmes idéaux, ne sont pas forcément issus du territoire ou du milieu agricole."

Quels sont les besoins identifiés pour la formation sur les questions juridiques ?

"Une des cédantes avait par exemple des questions sur les formes juridiques existantes pour porter du foncier car elle a 300 hectares. Il y a aussi beaucoup de questions autour des Sociétés coopératives de production (Scop), par exemple pour faciliter la transmission du capital et plus généralement sur le partage du foncier et du matériel, la création de différentes sociétés... On cherche des intervenants sur ces sujets."

Quelle stratégie avez-vous pour orienter les porteurs de projets vers des types de fermes ou activités auxquelles ils n'auraient pas pensé dans les formations à l'émergence de projet ?

"Souvent, les personnes nous appellent quand elles sont presque installées ou qu'elles ont acheté. Mais il y a une peur de l'investissement et ils ne se projettent pas dans un système classique en bovin allaitant. Je ne pense pas qu'on puisse faire changer les gens à ce point là sur un projet, passer du maraîchage sur deux hectares à une grosse exploitation d'ovins ou bovins."

Est-ce que l'idée de faire évoluer les fermes avant de transmettre, pour que cela soit plus facile, peut-être aller même jusqu'à investir, est évoquée ?

"On n'a pas envisagé que les cédants puissent investir en fin de carrière. On a plutôt parlé des prix, pour par la suite laisser les jeunes transformer la ferme selon leurs besoins ou de la location."

On dit que la question de la transmission serait liée à celle la retraite. Mais est-ce vrai ? Est-ce que l'on est obligé d'attendre 55 ans pour avoir du monde qui passe sur sa ferme ?

"C'est compliqué pour les paysans de se projeter à la fin de leur activité. Mais oui, on pourrait réfléchir tout au long de sa carrière sur les choix d'investissements, l'arrivée d'associés, etc..."

IV- Le Civam 35 IT sensibilise les élus locaux et acteurs para-agricoles pour lutter contre l'agrandissement



Intervention de Juliette Blanchot, animatrice et de Joël Restif, paysan en phase de transmission et administrateur, du Civam 35 Installation-transmission

"Le Civam 35 travaille depuis une quinzaine d'années sur l'installation-transmission et les relations humaines et est reconnu pour son travail sur le territoire. On est un collectif de structures morales (Accueil paysan, Civam Adage, Gab...) et de personnes. On a besoin de travailler en commun sur ce sujet. Chez nous, il y a comme sur tout le territoire 50% de départs prévus dans les cinq à dix ans à

venir, essentiellement sur des exploitations de bovin allaitant, plutôt petites ou moyennes, avec cinquante vaches environ.

Ferme trop petite ?

La décision de transmettre est souvent prise avant même que les paysans aient réfléchi au sujet. Les paysans se disent qu'il n'y a pas de candidat, que leur ferme est trop petite... Notre idée de départ, c'est que tous les cédants devraient se poser vraiment la question de la transmissibilité de leur ferme au lieu de penser tout de suite à l'agrandissement. Sur notre territoire, il n'y a pas de déprise, les terres trouvent preneur. Pour sensibiliser les paysans, on a pensé qu'il fallait passer par les acteurs para-agricoles comme les banques ou les centres de gestion et de comptabilité (CER). Ils sont en contact tous les jours avec de potentiels futurs cédants et n'abordent pas forcément la question de la transmission, ou alors sous un angle technique (patrimoine, fiscalité...).

Le problème de l'agrandissement

L'an dernier, on a organisé deux rencontres locales sur des fermes de deux bassins versants différents avec des banques, vétérinaires, centres de gestion... On voulait aussi avoir des élus

locaux, car on n'est pas sûr qu'ils aient conscience des problèmes que la disparition des fermes pose. Il y a aussi une inadéquation entre fermes à reprendre et projets d'installation sur notre territoire, mais on pense qu'on peut la dépasser. Lors de ces journées, on a présenté nos études sur les freins à l'installation et à la transmission. Les personnes ont commencé à se sentir concernées donc on a continué ce travail de sensibilisation par des rendez-vous avec les responsables du CER, du Crédit mutuel de Bretagne, les conseillers de gestion, la FDCuma; puis des interventions auprès de tous les conseillers de terrain de chacune des structures, pour essayer de prendre ensemble du recul sur la thématique plutôt que rester sur les aspects techniques de la transmission. La suite de ce projet, c'est une journée pour aller plus loin, sous la forme d'une formation. On veut notamment essayer de leur proposer des méthodes pédagogiques pour parler de ce sujet avec les potentiels cédants qu'ils rencontrent.

Un relais des acteurs para-agricoles ?

Le public para-agricole pourrait être un relais sur la question de la transmission et toucher les paysans que l'on ne voit jamais. On espère d'abord casser les représentations. Ils ne se rendent pas compte de l'influence de leurs discours. D'un premier abord, les personnes sur le terrain qui travaillent dans le para-agricole estiment que ce n'est pas leur rôle de travailler sur la transmission. Certains ne se rendent pas compte du problème de l'agrandissement sur les territoires ! Il y a un travail de sensibilisation à faire sur ce sujet.

Aujourd'hui, on s'interroge aussi sur la capacité des fermes à évoluer sur leurs pratiques environnementales. L'Agence de l'eau pense qu'il n'y a pas de lien entre installation et environnement, mais on va travailler là-dessus car on pense que si, il y a un lien. On a l'impression que la transmission c'est important pour l'emploi, l'environnement, etc... On aimerait faire une étude d'impact quantitative pour savoir ce qu'il se passe par exemple si toutes les fermes partent à l'agrandissement ou si on fait uniquement du bio, de la transformation..."



Echanges avec la salle

On souhaite sensibiliser les élus locaux, mais comment faire ?

Joël Restif : "Nous avons relancé environ une quinzaine de communes et quelques élus locaux étaient présents lors de nos événements sur la transmission, c'est peu. Par contre, on a rencontré les conseillers départementaux et on a été surpris de leur intérêt pour le sujet. Les élus sont aussi, dans un certain nombre de nos communes, des paysans. Ils sont parfois proches de la retraite.

Juliette Blanchot : "On a eu 4-5 élus sur 50 personnes lors de l'évènement sur la ferme de Joël quand même. On est aussi dans un processus de projet de territoire, cela prend du temps, on travaille aussi avec des intercommunalités."

Céline Sanz : "On a fait un travail avec les élus, dans un syndicat de Pays, mais cela n'a pas été concluant. L'idée c'était de leur dire qu'il va y avoir beaucoup de foncier à reprendre et qu'il faut y penser. Mais les élus sont âgés, ils ne se projettent pas dans le fait qu'il faut repeupler le territoire grâce à l'agriculture, ils veulent miser sur l'industrie... En plus, ces élus sont proches de la Chambre ou de la FNSEA et on a été mal reçus."

Est-ce que le problème de la transmission n'est pas aussi lié au fait qu'on est à la fin d'un modèle, la fin du lait et du cochon massif sans transformation.... Est-ce qu'on ne pourrait pas parler de transmission-révolution, sur un territoire et de manière collective ?

Joël Restif : "Chez nous, les paysans sont loin d'imaginer ce scénario car ils ne pensent même pas pouvoir transmettre leur ferme ! Mais qui va penser à cela ? Ce ne sont pas les cédants, à quelques mois avant de partir à la retraite !"

Est-ce qu'il y a des liens à faire avec les organismes de race pour favoriser les transmissions en élevage ?

Juliette Blanchot : "Il y a enfin eu une rencontre récemment avec la Fédération des races locales de Bretagne, on se dit que cela peut encourager des personnes à s'installer. Pour amener les gens à s'intéresser à cette production, on demande à nos porteurs de projet d'aller faire un stage en élevage ! C'est une piste pour rentrer dans le monde agricole, connaître la réalité exploitations mais aussi les problèmes des futurs voisins, etc..."

Est-ce que vous avez abordé la question du capital ?

Joël Restif : "La question du capital peut faire peur aux jeunes. Mais est-ce que l'agrandissement c'est une bonne solution pour amasser du capital ? Après, au niveau politique, il y a des aides à l'installation mais pas à la transmission, il y a un travail à faire là-dessus."

VI – Synthèses des ateliers

1 – Capitaliser les actions au niveau régional

Des préconisations et actions à mettre en oeuvre

Les ateliers sur la capitalisation des actions au niveau régional ont priorisé et précisé les préconisations à transmettre au Comité national installation-transmission (Cnit) et aux Comités régionaux installation – transmission (Crit).

Pour le Cnit :

Faire remonter le besoin de revoir le volet 5 d'Aita "Incitation à la transmission", simplifier la procédure d'accès aux différents dispositifs notamment le "contrat de génération", les ouvrir aux plus de 40 ans et les étendre en durée. Proposer que les structures qui réalisent les diagnostics des exploitations à céder soient réglés directement sans passer par l'intermédiaire des Directions départementales du territoire et de la mer (DDTM).

Mettre en place dans Aita un volet 7 pour financer de l'expérimentation sur la transmission, avec des fonds supplémentaires.

Demander un travail de transparence sur la répartition de l'enveloppe Aita au niveau national et par Région, réaliser un bilan des dispositifs mis en place dans les Régions.

Proposer au Cnit qu'il assure une mission de contrôle des Crit, notamment sur leur nombre de réunions et la teneur des échanges (compte-rendus).

Pour les Crit :

Demander aux Crit de s'appuyer sur les études des dispositifs existants avec un regard extérieur pour définir leurs actions et ne pas se contenter des bilans des chambres d'agriculture.

Demander aux Crit de communiquer les informations précises sur le Répertoire départ-installation (RDI), d'étudier comment il est mis en place dans les différentes régions et les résultats et d'assurer un suivi des nouveaux points information installation/transmission.

Les InPACT régionaux mais aussi les élus régionaux pourraient aller porter ces demandes aux différents Crit.

Témoignage

"Désormais pour les Crit, j'ai l'ordre du jour grâce à une personne de la Draaf qui nous explique aussi là où il y a des points chauds. Ensuite, j'informe les administrateurs d'InPACT, on se répartit la parole sur chaque sujet et qui doit appuyer où. On est côte à côte car on a besoin d'être ensemble, de se rassurer. C'est intimidant et les préfets se fichent de nous. On a par exemple témoigné sur le problème du coût des avenants à faire quand on veut changer notre plan d'entreprise. Il a fallu que trois réseaux d'InPACT répètent cela pour qu'on se fasse entendre !"

Des constats et partages d'expériences

- # Pour les membres d'InPACT, les Crit sont généralement peu utiles et sont des "chambres d'enregistrement" et de restitutions de quelques informations comme les bilans annuels mais pas des moment où l'on peut avoir des discussions de fonds.
- # Les "pré-Crit" ou groupes de travail semblent être davantage des lieux d'échange ou débat sur des sujets de fonds, quand il existent, mais les membres d'InPACT ne sont pas toujours invités.
- # Les Crit ou même les pré-Crit ne semblent pas être les lieux où sont prises les décisions.
- # Les membres d'InPACT constatent un manque de moyens pour le financement des dispositifs d'Aita et de transparence sur la répartition des enveloppes.
- # Dans plusieurs territoires, la Région souhaite que les différents acteurs se coordonnent pour ne parler qu'à "une seule tête" ou que la Chambre et les autres structures "règlent leurs problèmes entre-elles".

Témoignage

"Chez nous, les Crit existent depuis 10 ans. Pour la première réunion, nous avons demandé de pouvoir présenter des actions que l'on faisait, financées par le Pidil. La Région a dit d'accord. On a dû rappeler deux fois pour valider mais le jour même, il n'y avait pas cela à l'ordre du jour. En insistant avec mon administratrice qui était présente, on nous a donné la parole cinq minutes avant la fin. Personne n'a écouté, on se foutait de ne notre gueule. L'administratrice a pris la parole pour expliquer qu'on parlait, en disant qu'elle accueillait des porteurs de projets depuis 30 ans mais qu'apparemment, en Crit, on ne s'intéressait pas aux questions de fonds. Depuis, on est respectés."

2 – Favoriser la transmission-restructuration

Des préconisations et actions à mettre en oeuvre

Trois préconisations issues du rapport d'InPACT ont été sélectionnées et précisées par le groupe.

Améliorer l'accessibilité des cédants et repreneurs à des dispositifs d'installation progressive

- # Assouplir la Dotation jeunes agriculteurs (DJA) pour l'installation progressive et financer davantage ces dispositifs.
- # Faire mieux connaître et financer les "stages

Des propositions d'animateurs ?

Deux paysans seulement étaient présent lors du deuxième atelier sur les préconisations. Leur présence en plus grand nombre aurait sûrement fait ressortir d'autres priorités, moins "techniques" et plus globales, notamment sur la réforme du foncier. D'autres propositions pour faciliter les transmissions ont été citées notamment le fait de réorienter les financements de la PAC, de transformer les CDOA, d'utiliser les baux forcés ou d'autres mesures légales touchant à la propriété, de réaliser des occupations de terres généralisées...

parrainage" ou le Cefi (Contrat emploi formation installation) et les stages paysans créatif, mettre en place un meilleur accompagnement stagiaires avec par exemple un minimum de rencontres par mois et laisser le choix aux personnes de la structure d'accompagnement.

Réaliser auparavant un état des lieux de l'existant : quels sont les différents dispositifs, les conditions d'accès, les volumes financiers, les résultats...

Faire connaître la retraite progressive.

Faire connaître le test d'activité, notamment in situ et accorder davantage de moyens aux espaces-test.

Accompagner et outiller les porteurs de projet cédants et candidats à l'installation en intégrant la restructuration comme une possibilité

Proposer des modules sur la restructuration dans l'enseignement agricole et les formations (cf. le projet Le champs des possibles des Adear).

Favoriser le portage de foncier.

Imaginer un soutien pour financier la rénovation/transformation des bâtiments dans les cas de restructuration.

Renforcer et démocratiser les outils de régulation foncière (Commission départementale de régulation foncière).

Agir sur le foncier, notamment en reprenant au niveau local les propositions de régulation foncière de Terre de liens, rédigées en vue de la loi sur le foncier.

Des partages d'expériences, problématiques et besoins de références

Partage d'expériences et constats :

Il existe déjà des outils pour favoriser une restructuration progressive : le contrat CAPE pour un espaces-test agricole, le portage d'activité via une couveuse comme avec la Ciap, le contrat Emploi formation installation en Occitanie (forme de contrat de parrainage) le droit à l'essai pour les Gaec (testé en Haute-Savoie), le stockage et le portage du foncier avec les Safer, GFA, Terre de liens

L'installation collective n'est pas une solution miracle et il y en a peu, notamment car il n'y a pas beaucoup de collectifs constitués pour une reprise. Il faut faire attention à ne pas créer de collectifs artificiels. Il y a aussi des installations avec des fermes divisées en deux entités juridiques séparées.

Dans certains territoires, c'est le manque de candidats à l'installation qui est le principal problème.

L'Adear et la Ciap citent une reprise réalisée par un collectif de cinq personnes qui reprennent une ferme avec un élevage de 35 vaches sur laquelle il y a ou aura des ateliers différents : pâtes artisanales, PPAM... Un GFA a été créé afin de collecter 150 000 euros et de diminuer le montant de

la reprise.

Suite à de nombreuses sollicitations du type « je veux m'installer en collectif, est-ce que d'autres personnes veulent s'associer ? », le Civam 35 envisage de rassembler des personnes ensemble sur un week-end pour essayer de créer ces collectifs.

Problématiques :

Dans l'accompagnement : comment faciliter l'émergence de collectifs, faire évoluer les volontés de reprises individuelles en ouvrant la possibilité à une association, sensibiliser les porteurs de projets à l'installation en élevage, traiter la question des difficultés liées au collectif, amener la question de la modularité des bâtiments...

Sur le financement de l'accompagnement : comment financer l'accompagnement humain et notamment de collectifs (pas de « chéquiers conseil humain » comme pour l'installation-transmission, formations techniques privilégiées par Vivea...) ? Par le biais d'Aita ou d'Arpida ?

Sur les investissements liés à la restructuration : qui doit les porter ? Qui doit les initier ? Quelles réponses la [MCDR Usageres](#)³ pourrait apporter ?

Des besoins exprimés :

Des références sur certaines productions peu répandues sur un territoire et sur la reconfiguration du bâti.

Une définition claire de ce que l'on entend par collectif et des enjeux qu'il y a autour de ces installations collectives.

Un état des lieux par réseau des expériences de restructuration et de la diversité d'installation « en collectif ».

Des études à croiser (projet de stage AMAP IDF, Terre de liens et Adear en Occitanie, thèse Inrae de Thomas Gamache) et à mener notamment sur les « nouveaux » statuts en agriculture (SCOP, association) ou la transmission du capital des fermes.

Une définition claire de ce qu'est être paysan et du métier de paysan aujourd'hui (notion de paysan de passage par exemple développée dans la thèse d'Elsa Pibou) pour construire un argumentaire sur les enjeux de la transition écologique.

Des récits et vidéos, pour montrer le « bruit de fond favorable » existant sur le terrain.

3 www.latelierpaysan.org/Le-projet-et-ses-partenaires

3 – Développer les dynamiques multi-acteurs

Des préconisations et actions à mettre en oeuvre

Les participants de cet atelier ont priorisé trois préconisations issues du rapport d'InPACT :

Rendre le renvoi des Dicaa obligatoire pour créer une base de données consolidée et s'appuyer sur les MSA pour faire circuler ces informations en toute transparence; territorialiser les politiques de soutien à la transmission pour améliorer leur efficacité (intercommunalités, syndicats mixtes, collectivités); proposer un accompagnement spécifique de la relation cédants et propriétaires lors de la transmission.

Ils ont proposé des recommandations et actions à mettre en oeuvre pour multiplier les dispositifs de stockage du foncier afin de résoudre les problèmes de "calendrier" entre cédant et porteur de projet, avec l'objectif que des conventions avec la Safer soient passées dans toutes les Régions :

Interpeller les collectivités en les invitant à provisionner des frais de stockage, en montrant l'intérêt d'allonger la durée de stockage et en citant des exemples (comme ceux du site Internet de la FNAB Territoires Bio pilotes).

Interpeller les Régions par un mail systématique à chaque fois que le dispositif est utilisé et pertinent.

Interpeller le Ministère sur l'intérêt d'élargir le droit de préemption des collectivités, sur le rôle de la FNSAFER et des disparités régionales rencontrées dans les SAFER (le stockage foncier n'a pas de réalité

dans toutes les régions), sur la cohérence ou l'incohérence entre les SDREA et les différentes priorités.

Identifier et utiliser les autres canaux : Draaf, ARF, départements, Commissaire au gouvernement des SAFER...

D'autres problématiques et préconisations sont ressorties de cet atelier :

L'absence de préconisations sur les formations agricoles et le besoin d'être présent dans ces espaces, de proposer des modules de formation, de diffuser le jeu Les agronautes...

La question de l'articulation national/local et la possibilité d'élargir le groupe de travail InPACT national aux représentants des InPACT régionaux.

Témoignage

« On travaille également avec des petites collectivités comme la commune d'Alloue, on a beaucoup de paysans-propriétaires qui vont partir à la retraite mais à qui il manque du temps pour prévoir une transmission des terres. Il n'y a donc pas vraiment de reprise envisagée et s'il n'y pas transmission ces terres partent à l'agrandissement.

Nous ce qu'on propose à ces propriétaires c'est de mettre leurs terres dans une structure qui s'appelle Terres en Chemin qui leur loue les terres en attendant de trouver collectivement une solution d'avenir pour leurs terres. On part de la problématique inverse de Terre de liens, c'est les terres qui doivent attendre le porteur de projet et non l'inverse donc on stocke le foncier. »

- # Le besoin de disposer d'images et argumentaires parlant sur l'impact de l'agrandissement.
- # Multiplier les partenariats avec Solidarités paysans sur les territoires.

Des partages d'expériences et difficultés rencontrées avec les collectivités :

Les participants ont partagé certains éléments facilitant le travail avec les collectivités :

- # Le fait d'avoir "une entrée" que cela soit via les Plans locaux d'urbanisme, l'alimentation (Projets alimentaires territoriaux), la structuration des filières, la qualité de l'eau, la création d'emploi, l'attractivité du territoire, l'autonomie alimentaire...
- # Le fait de s'appuyer sur un financement « socle » pour démarrer (type Agence de l'eau, Conseil départemental...).
- # Le fait d'être un réseau comme InPACT (agricole et citoyen) permet de proposer des réponses à leurs différentes demandes.
- # Le fait de leur montrer les éléments positifs de ce qui a été fait ailleurs (cf. le tableau de recensement des actions des collectivités sur la question, réalisé par le Civam 35).
- # Le fait d'emmener des élus sur les fermes à reprendre ou de faire témoigner des élus avec qui on a déjà travaillé.

Témoignage

« Les Champs du Partage travaille avec le Grand Angoulême, qui, à partir d'une démarche de PAT, a voulu remettre en place une vallée maraîchère sur la périphérie de la ville. Nous avons donc mis en place un espace test agricole permanent qui accueille des porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur ce territoire.

C'est-à-dire qu'en parallèle on travaille avec la collectivité pour trouver des terres pour ceux qui sont en test et qu'ils puissent s'installer suite à leur test. »

Différents outils et ressources ont été proposés :

- # Vidéo : en tant qu' élu, qu'est-ce que je peux faire dans ma commune en compétences agricole et alimentaire ? (InPACT Centre).
- # Fiches/ plaquette « En tant qu' élu qu'est-ce que je peux faire » (Réseau des Amap et Terre de liens d'Île-de-France).
- # Forum web : les élus posent leur question, InPACT leur répond (InPACT Centre).
- # Parcel (Terre de Liens/ FNAB), outil concret pour sensibiliser les élus.
- # Amap Île-de-France : fiche spécifique sur le rôle des élus sur l'Installation transmission, pour les interpeller sur leur rôle (en lien avec campagne des municipales).

Enfin, les participants ont cité quelques freins et difficultés rencontrés :

- # Les divergences politiques des différentes structures qui interviennent en partenariat avec la collectivité.
- # L'augmentation des appels d'offres de la part des collectivités pour accéder aux financements

(lourdeur administrative et compétition entre les partenaires).

Les moyens humains et financiers limités avec des différences entre les « grosses » intercommunalités et les plus petites et parfois l'absence d'interlocuteur dédié à l'agricole.

Le fait que certains territoires n'osent pas s'emparer de la thématique (car historiquement il n'y avait que la chambre qui intervenait là-dessus) et que les élus n'osent pas toujours se confronter aux paysans.

Des délais de mise en œuvre longs et énergivores ou l'obligation de travailler à plusieurs qui ajoute du temps de gestion, de coordination, de décision...

4 - Mieux prendre en compte la dimension humaine

Des préconisations et actions à mettre en œuvre

Les participants de cet atelier ont priorisé trois préconisations issues du rapport d'InPACT :

Mobiliser des moyens humains pour l'accompagnement individuel et collectif ainsi que pour l'animation territoriale.

Valoriser les dynamiques multi-acteurs (une plus grande diversité pour s'adresser à davantage de cédants et croiser les réseaux de repreneurs).

Accompagner le cédant à déterminer ce qui compte pour lui, ouvrir les possibles pour le cédant et le repreneur, dépasser ses appréhensions, déconstruire ses représentations et se préparer aux compromis.

Pour les participants, prendre davantage en considération la dimension humaine dans la transmission passe nécessairement par une augmentation des moyens et des actions permettant de croiser les regards.

Parmi les propositions et idées des participants, figurent :

Orienter les financements de manière significative sur la coordination des acteurs plutôt que sur un guichet unique, en intégrant également la société civile.

Afin de mettre des moyens sur la transmission, l'idée de redistribuer autrement les aides actuelles n'est pas exclue (besoin d'évaluer les dispositifs d'aides existants).

Il pourrait être créé une pénalité sur les transmissions-agrandissement, permettant de financer les bonus pour les transmissions-installations qui méritent plus de reconnaissance.

Il faudrait proposer une évaluation des politiques publiques sur l'installation/transmission et évaluer également nos propres actions.

Des questionnements, points d'attention et autres propositions

Ne pas négliger le besoin d'accompagnement humain aussi dans les transmissions dans le cadre familial.

Penser à un accompagnement du « système cédant », c'est à dire global, intégrant son environnement et sur toutes les problématiques qu'il peut rencontrer.

Le besoin d'une reconnaissance sociétale de la transmission (y compris de la profession agricole : pot de départ peu courant) et plus encore pour les transmissions HCF.

Créer un dispositif qui permettrait de considérer les cédants comme une ressource (pédagogique) pour la profession, des Brigades pour l'installation paysanne (BIP), renforcer et développer les Groupes d'appui locaux.

Créer des Cours de relations humaines dans l'enseignement agricole ou l'édition d'un journal « psychologie rural ».

Créer un dispositif de tutorat des cédants (par un groupe d'appui local, par un cédant qui a déjà cédé, par un élu de la commune...).

VII - Conclusion de la journée

"Décliner ce type de journée sur les territoires"

Thibaud Rochette, chargé de mission installation et transmission à Terre de liens

"Notre souhait, c'est de décliner ce type de journée sur les territoires, co-organisées avec des structures locales, en invitant les paysans et citoyens de nos réseaux. On attend des confirmations pour le financement de ces événements. On va aussi essayer de produire un premier texte de positionnement InPACT sur la transmission"

"Créer du récit positif pour se rendre visible"

Vincent Jannot, directeur des programmes et partenariats de Terre de liens

"Je retiens deux choses de cette journée : le besoin d'améliorer le lien entre local et national au sein de nos structures et d'InPACT; le besoin de créer du récit positif pour se rendre visible car il faut aussi se dire que ce que l'on fait c'est bien, entre nous mais aussi auprès des financeurs, car il y a des enjeux importants et des risques par exemple sur l'enveloppe du Casdar où les membres d'InPACT ont en fait uniquement des miettes. Je voudrais aussi rappeler ce qui a été dit dans un très beau texte "Nous sommes le pôle InPACT" et qui met l'accent sur deux axes : devenir incontournable et être un commun pour tous nous nos membres. Je vous informe aussi que nous organisons dans le cadre de la MCDR Terreau un séminaire qui se tiendra le 11 juin à Paris où nous parlerons de la transmission."

"C'est aussi un dossier éminemment politique"

Jean-Claude Ebrel, paysan retraité du Finistère et membre du Réseau Civam

"On a proposé beaucoup de choses techniques aujourd'hui. Mais c'est aussi un dossier éminemment politique (...). Je suis arrivé dans ce dossier sans connaître les autres structures, avec ma chapelle Civam au départ, mais elle disparaît au bout de quelques réunions et on devient InPACT. J'ai pris du plaisir à faire des propositions, échanger, faire des réunions... Il va falloir que vous tous, vous demandiez à vos élus, à vos administrateurs de prendre en charge ce dossier, politiquement. Je voudrais remercier les salariés pour le travail qu'ils ont fait aujourd'hui."

Qu'est-ce qu'une transmission réussie pour les participants ?

"Du bien être et pouvoir vivre de son métier ou sa retraite "

"Maintenir ou augmenter le nombre d'actifs ? Que cela ne parte pas à l'agrandissement"

"Des évolutions de pratiques vers le bio par exemple"

"L'intégration des fermes dans le territoire, en lien avec les acteurs locaux"

"Une transmission des savoirs-faire"

"Une autonomie pour les cédants et porteurs de projets"

"Une transmission anticipée "

Contacts

Interfaocg

Isabelle Hagel - i.hagel@interafocg.org - 01 40 09 10 18.

Fadear

Nicolas Le Boëdec - nleboedec@fadear.org - 07 81 12 08 17.

Réseau Civam

Sixtine Prioux - sixtine.prioux@civam.org - 06 41 51 51 76.

Terre de liens

Thibaud Rochette - t.rochette@terredeliens.org - 09 70 20 31 48.



Avec le soutien financier du programme Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR Terreau 2018-2021)
Transfert d'Expériences Réussies en Rural :
Essaimage, Agricultures, Usages



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

